



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 25 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 25 janvier à quatorze heures trente, le conseil municipal de la commune de Borce, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Jean-Claude COUSTET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 20/01/2022

Présents : Jean-Claude Coustet, Jean-Vincent Salles, Philippe Vigneau, René Santos, Vincent Dubourg, Mailis Flores, Jean-François Cédet, Alain Bouchu.

Absents : Didier Sansot, France Lamothe.

Procuration : D. SANSOT à F. LAMOTHE

Secrétaire de séance : France LAMOTHE

2022- 04 OBJET : INTEMPERIES 9 ET 10 DECEMBRE 2021 – AIDE CONSEIL DEPARTEMENTAL 64

Le maire rappelle les intempéries des 9 et 10 décembre dernier sur la Commune. Il informe que ce mois de janvier une demande de reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle a été sollicitée.

Il rappelle également qu'il a fait procéder dès le 20 décembre au dégagement en urgence de l'éboulement sur la route d'Aubise et de la bretelle Labourdègne afin de rétablir la circulation de l'eau pluviale et éviter un sur-éboulement.

Le Conseil Départemental a délibéré pour un dispositif de solidarité le 16 décembre dernier pour les communes classées en état de catastrophe naturelle

Afin de solliciter cette aide le conseil municipal :

SOLLICITE une aide du conseil départemental pour ces travaux d'urgence à hauteur de 50 % (montant des travaux plafonnés à 50 000 €).

vote à l'unanimité : 09 pour : 09 contre : abstention :

2022- 05 OBJET : INTEMPERIES 9 ET 10 DECEMBRE 2021 – DOTATION DE SOLIDARITE

Le maire rappelle les intempéries des 9 et 10 décembre dernier sur la Commune. Il informe que ce mois de janvier une demande de reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle a été sollicitée.

Un dispositif est mis en place par la Préfecture mais aussi le Conseil Départemental pour aider les communes dans ces travaux. Ces demandes doivent être déposées avant le 8 février (délai de deux mois après l'événement climatique).

Le Maire rappelle aux membres présents les différents points constatés à ce jour :

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	10
Présents	08
Votants	09

Eboulement route d'Aubise, débordement ruisseau Bergerot, mur de soutènement route du Thézy, enrochement ruisseau Ayriré, débordement ruisseau quartier Cloutets. Ces travaux d'après les devis s'élèvent à 68 184 € TTC.

Il présente le plan de financement afin de solliciter les aides de la Préfecture et du CD 64

DESCRIPTION DES TRAVAUX	MONTANT HT EN €
Eboulement Route d'Aubise	28 190
Débordement ruisseau Bergerot	14 000
Mur soutènement route du Thézy	9 930
Enrochement ruisseau Ayriré	1 200
Débordement ruisseau éboulement quartier Cloutets	3 500
Total HT DES TRAVAUX	56 820
Montant des aides sollicitées :	
Etat 50 %	28 410
Conseil Départemental 30 %	17 046
Autofinancement	22 728

Après en avoir débattu, le conseil municipal ;

APPROUVE le plan de financement présenté ci dessus.

vote à l'unanimité : 09 pour : 09 contre : abstention :

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 16 h 00.

Affiché le 26 janvier 2022.